

Bonnes vacances !



Le groupe scolaire Brisse Montesquieu s'équipe...

> En 2017

*Chers Dainvillois,
Dainvillois,*



Régulièrement, au cours de l'année, élus et services municipaux se mettent autour de la table pour évoquer les moments forts des mois écoulés et les perspectives de l'année à venir.

Dans quelles conditions avons-nous réussi à assurer le service public ? Comment la fréquentation des structures évolue-t-elle ? Avec quelle efficacité le budget est-t-il géré ? Quelles sont nos marges d'amélioration, d'optimisation ?

Notre commune s'est dotée d'équipements qui font son attractivité et sa qualité de vie : écoles, salles communales, javelodrome, médiathèque...

La population bénéficie également de rendez-vous annuels auxquels les dainvillois de tous âges sont très attachés : classes de neige, centres de loisirs, banquets et voyages des aînés, manifestations sportives, fête des Portefaix, festivités du 14 juillet...

Parce que nous voulons préserver et maintenir cette offre remarquable de services, il est indispensable de se tenir à un impératif de bonne gestion et, plus que jamais, de faire de la recherche de financements une priorité quotidienne.

C'est ainsi que le projet de restaurant scolaire et d'extension de l'école Brisse a pu être financé à près de 60 %, grâce à un travail très en amont avec nos partenaires de l'Etat, de la Communauté Urbaine d'Arras et de la Caisse d'Allocations Familiales. Une analyse sérieuse des besoins (conditions de restauration et d'accueil des activités périscolaires à améliorer, perspectives d'évolution des effectifs...) et l'exigence en matière de développement durable et d'économie de la construction, nous permettent d'atteindre cet objectif et d'envisager ce beau projet dans des conditions acceptables pour nos finances communales.

Il s'agit bien sûr de s'assurer que ce que nous proposons réponde aussi à l'évolution de vos attentes et cela nécessite de prendre du recul sur le service rendu à la population.

C'est ainsi que nous proposons aujourd'hui progressivement l'informatisation des inscriptions et des paiements de nos services péri et extra scolaires dans l'« espace familles ».

C'est ainsi que nous réfléchissons à une meilleure organisation de l'école de musique pour mieux répondre aux aspirations de nos jeunes élèves.

C'est dans cette perspective que nous nous rapprochons des communes voisines pour optimiser le coût de certains services, comme nous l'avons déjà fait pour pouvoir offrir un relais d'assistant(e)s maternel(le)s de qualité ou des animations exceptionnelles à la médiathèque. En faisant ensemble, l'objectif est, sans perte de compétence, d'améliorer les services à coût constant (ou de diminuer les coûts, à qualité constante...).

Ce travail est engagé, il progresse, il est mené avec pragmatisme et réalisme. Nous voyons qu'il porte déjà ses fruits : à poursuivre donc !

Alors, c'est avec une confiance raisonnée que je vous souhaite un 14 juillet très républicain et de bonnes, d'excellentes vacances !

Françoise Rossignol

sommaire



P. 3 > Vie Communale

La Marianne Nationale, Une commune bien entretenue



P. 4 > Vie pratique

Ouverture Médiathèque, RAMDAM, Marché de Dainville



P. 5 > Aménagement

La rocade sud d'Arras, Le champ Belair - phase 3



P. 6 > Travaux

Ecoles Brisse-Montesquieu, Façade de la Mairie

P. 8 > Histoire locale

La ferme St Jean

P. 10 > Finances

P. 12 > Cahier central

La musique à Dainville

P. 14 > Affaires scolaires

Les TAP, Fêtes des écoles, Classes de neige

P. 16 > Jeunesse/Sport/Loisirs

RAM, Formation BAFA, Sortie Aqualud

P. 18 > Culture

La Médiathèque, Salon du polar

P. 20 > Evènement/Convivialité

Foulées Dainvilloises, Dainville voyage, Fête des Portefaix

P. 22 > Mise à l'honneur

Reflets > Bulletin Municipal de la commune de Dainville

- édition 2700 exemplaires
- photos : mairie de Dainville - comm.on
- rédaction : mairie de Dainville
- conception et impression : comm.on - Arras > 03 21 58 39 77

La Marianne Nationale



Un grand BRAVO
aux Dainvillois !

La Marianne du Civisme Nationale récompense les communes lauréates dans les différentes strates de population.

A l'occasion des dernières élections régionales de 2015, notre commune a été déclarée **première lauréate des communes de 3 501 à 10 000 inscrits au niveau national** avec un taux de participation moyen de 73,17 %.

Une borne électrique à Dainville

Une borne de recharge pour les véhicules électriques va être très prochainement mise en service, par la Communauté Urbaine, sur le parking de la salle polyvalente.



A terme, 60 équipements de ce type seront implantés sur l'ensemble du territoire arrageois.

Un nouvel artisan à votre service...



Disponible 24h/24 et 7j/7, diplômé du CCPCT (Certificat de Capacité Professionnel du Conducteur de Taxi), le nouveau taxi dainvillois a débuté son activité en Février 2016. Il se déplace sur simple appel téléphonique au 06 33 68 94 85.



Une commune bien entretenue... C'est aussi votre affaire !

> Aux côtés des services municipaux, prendre soin de ses abords...

Afin de préserver la santé des habitants et des agents municipaux, la biodiversité et la qualité de l'eau, Dainville s'est engagée depuis plusieurs années dans une politique volontariste de réduction de l'utilisation des pesticides.

Le résultat commence à être visible, d'anciennes espèces réapparaissent. Des procédés naturels sont mis en œuvre...

Aujourd'hui, il appartient à chacun d'entre nous d'œuvrer. Prenez soin de votre propriété et de ses abords. Chassez la mauvaise herbe aux côtés des services municipaux. Entretenez votre environnement, embellissez-le, osez de nouvelles variétés florales, offrez refuge aux abeilles, changeons nos habitudes et transformons ensemble notre environnement.



> Déjections canines

Rien n'est plus désagréable que d'avoir à slalomer entre les déjections de nos amis à quatre pattes, de rentrer chez soi et de découvrir les chaussures de nos enfants ou les roues de la poussette souillées par ces déjections. N'oublions pas qu'elles peuvent également

provoquer glissades et chutes accidentelles.

Des distributeurs de sacs ont été installés sur notre commune. Ramassez les déjections de votre animal sans laisser aux autres les souvenirs désagréables de son passage, c'est un geste citoyen qui vous prendra moins d'une minute !

Plan canicule

En cas de canicule, les agences de sécurité sanitaire diffusent de nombreuses informations et conseils à l'attention du public. Néanmoins, si vous êtes âgé, seul, isolé ou handicapé et que vous souhaitez avoir un contact pour être rassuré, vous pouvez vous faire recenser en Mairie sur un registre spécifique.

Contact :
Mme Corinne LEGRAND
Mairie : 03 21 21 30 04

En cas de malaise ou de coup de chaleur, j'appelle le 15
Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe)
www.sante.gouv.fr/canicule-et-chaleurs-extremes
www.meteo.fr

L'Été à Dainville Des horaires adaptés

La mairie sera ouverte du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h.

Pendant la période estivale, la permanence du samedi sera fermée du 11 juillet au 13 août inclus. Pendant les vacances scolaires, les permanences des élus sont supprimées. Elles pourront être assurées sur rendez-vous.



Les Rendez-vous de l'été à la Médiathèque

Elle sera ouverte cet été (juillet – août) :

- > le lundi de 14h à 18h
- > le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 19h
- > le jeudi de 10h à 12h et de 14h à 18h
- > le samedi de 14h à 17h30

Ateliers numériques ludiques

pour les 3-8 ans

Découverte d'applications jeunesse sur Ipad.

> Mercredi 13 juillet à 15h00

"Bouquins et crème solaire"

Un petit rayon de soleil! Vous trouverez peut-être des bibliothécaires au Centre Vert. Amusez-vous à nous chercher et profitez d'une petite pause lecture. Une petite surprise attend le premier qui nous trouve!

> Les lundis, mercredis ou jeudis après-midi (si le temps le permet)

Atelier Pixel Art

à vos Post-it! On redécore les fenêtres de la Médiathèque!

Le principe : choisir un modèle parmi ceux proposés et le reconstituer pixel par pixel sur les vitres de la Médiathèque à l'aide de Post-it colorés.

> Lundi 11 juillet de 14h30 à 16h30

Biblio-bingo

Venez jouer à découvrir des livres!

Un défi à réaliser seul ou en famille, toutes générations confondues. Venez retirer votre Bingo à la Médiathèque, nous vous expliquerons le principe. Lots à gagner

> Du 02 juillet au 31 août

Le Ram Dam

(Relais d'Assistants Maternelles)

Fermeture du 11 juillet au 30 juillet inclus. Reprise des permanences le 1^{er} août (Dainville) et des animations le lundi 05 septembre.

CONTACTS

- > Mme Annabelle DEL FABRO
Ram Dam: 06 31 53 93 32
- > Mme Isabelle PIEDOUX
Mairie: 03 21 21 30 00

Marché à Dainville



Rendez-vous
chaque vendredi matin
Allée du 8 mai

La rocade sud d'Arras

La rocade sud d'Arras s'est révélée nécessaire suite à l'étude globale de mobilité qui a été menée sur l'agglomération arrageoise conjointement par le Département du Pas-de-Calais et la Communauté Urbaine d'Arras. L'étude a permis d'identifier les aménagements les plus judicieux pour remplir cet objectif, dont la création d'une rocade sud reliant la RN25 à la RD60 sous maîtrise d'ouvrage du Conseil Départemental du Pas-de-Calais. Ce projet a fait l'objet d'une enquête publique unique, selon les modalités inscrites au code de l'environnement.

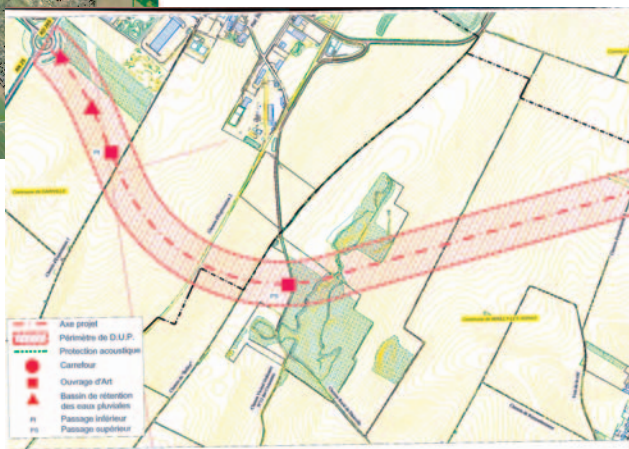


L'opération consiste en :

L'aménagement d'une nouvelle voirie bi-directionnelle (2x1 voie), permettant de contourner la ville d'Arras par le sud en reliant la RD 60 à la RD 25.

> Sur le tracé, sont notamment prévus :

- > Trois carrefours giratoires
- > Trois ouvrages d'art pour franchir le Crinchon, rétablir la voie communale de Dainville à Wailly et le rétablissement de chemins d'exploitation agricole.
- > La réalisation d'un merlon anti-bruit au Sud du bourg d'Agny.
- > L'aménagement d'ouvrages hydrauliques (bassins de stockage, noues...).



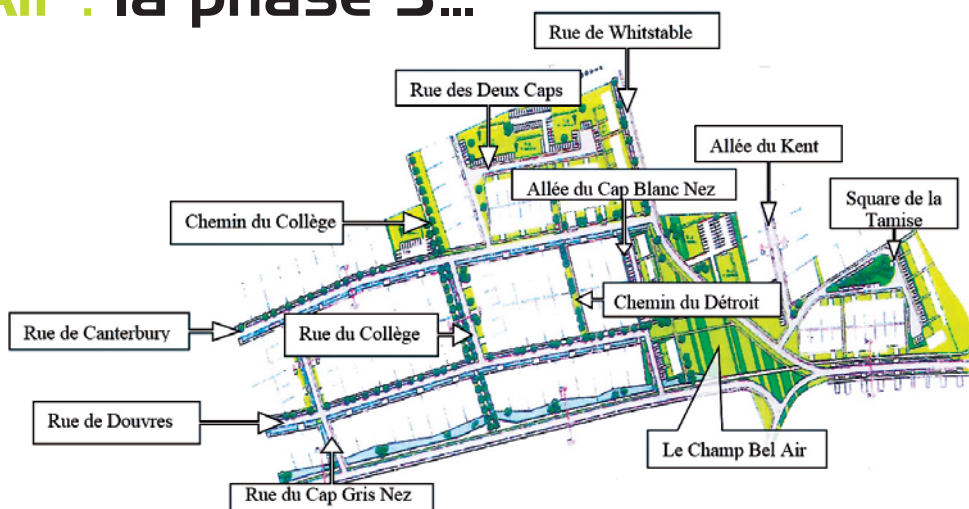
Après la réalisation du giratoire à Wailly, le chantier se poursuivra en 2017 et les années suivantes, selon les éventuelles découvertes archéologiques et le rythme du déblocage des crédits par le Département.



Pour les Dainvillois, elle permettra de relier directement le sud arrageois, puis les liaisons autoroutières. C'est aussi un atout important pour la zone artisanale de notre commune.

Le Champ Bel Air : la phase 3...

L'aménagement du quartier du Champ Bel Air progresse à grands pas. Les travaux relatifs à la première phase sont quasiment terminés, ceux de la deuxième phase bien avancés, il faut donc prévoir la mise en place des réseaux et de la voirie de la troisième phase, située le plus au nord du quartier. En attendant, le Conseil Municipal s'est prononcé sur la désignation des rues...



Ouverture en 2017



Le groupe scolaire Brisse Montesquieu s'équipe...

De conception ancienne, la salle de restauration du groupe scolaire Brisse Montesquieu, exigüe, permet difficilement un fonctionnement optimal du service de restauration scolaire. Par ailleurs, le développement important des activités périscolaires (TAP, centres de loisirs) nécessite la mise à disposition de locaux adaptés. Il s'agit également d'anticiper l'arrivée des jeunes élèves du nouveau quartier du Champ Bel Air.

De conception contemporaine, le bâtiment viendra s'intégrer dans son environnement. Il apportera son dynamisme et sa modernité.

Les salles de restauration et d'activités seront volontairement ouvertes vers l'extérieur (par de larges baies vitrées), pour créer des lieux accueillants et lumineux. En particulier, la salle de restauration s'ouvrira sur l'espace vert de l'école, face aux arbres qui seront préservés pour offrir un espace de type « clairière ». La salle de restauration est divisée en deux zones pour différencier l'accueil des maternelles de celui des élémentaires. Elle pourra accueillir un self en cas d'évolution du système de restauration.

L'accès aux activités de loisirs de l'école Brisse (TAP, accueil de loisirs) sera différencié de celui de l'école (prévu par la rue des bergeronnettes), ce qui facilitera le fonctionnement global du site. Deux nouvelles salles d'activités périscolaires seront créées.

Dans le même temps, la mise en conformité pour l'accès des personnes à mobilité réduite sera réalisée sur l'ensemble du groupe scolaire.

L'opération d'extension et de réhabilitation du groupe scolaire Brisse Montesquieu vise donc plusieurs objectifs :

- > Proposer une salle de restauration permettant d'accueillir l'ensemble des enfants en un service unique dans des conditions de restauration nettement améliorées
- > Accueillir les activités périscolaires dans des locaux fonctionnels et adaptés
- > Rendre accessible l'ensemble du groupe scolaire aux personnes à mobilité réduite

Le cabinet d'architectes « Polynôme », mandaté sur cette opération, vient de rendre son projet.



Dépenses	Recettes	% de financement
Travaux 1 398 000,00 €	Autres partenaires (Etat, CAF, Communauté Urbaine d'Arras...) 899 000,00	59%
Maîtrise d'œuvre et frais annexes 137 000,00 €	Commune sur fonds propres 636 000,00 €	41%
Total 1 535 000,00 €	Total 1 535 000,00 €	100,00%

Ce projet est important pour notre commune. Le montant des travaux est estimé à environ 1,6 millions d'euros. Il a d'ores et déjà reçu le soutien de l'Etat et de la Caisse d'Allocations Familiales avec l'octroi d'aides à l'investissement.

Les travaux en bref...



Sur les trottoirs...



Talus de la rue de la Gare...

Après consultation des riverains directement concernés, les plantations et différents aménagements qualitatifs ont été réalisés au printemps par les services municipaux. A terme, le choix des espèces installées, comme l'organisation des plantations, permettront à ce talus de changer de parures selon les saisons.



Réalisés dans les années 70, les trottoirs des rues des Cormorans, des Albatros et des Mouettes n'avaient jamais connu de réfection. Fortement dégradés, des travaux d'enrobés ont donc été entrepris.

Façade de la mairie...

La façade de la mairie a bénéficié d'une rénovation partielle réalisée par les services techniques municipaux. Un travail minutieux qui consistait à protéger la pierre calcaire si caractéristique de notre patrimoine. Il s'agissait de la dernière étape de l'opération de réhabilitation de la mairie réalisée en 2012.



Entrée du Mille Club...



Les lapins y avaient trouvé refuge... mais ces « bâtisseurs » de terriers finissaient par menacer la stabilité du talus.

Cheminement piétonnier du Warluquet...

Victimes régulières d'incivilités, les bornes éclairant le cheminement du chemin de Warluquet ne fonctionnaient plus. A la demande de nombreux riverains et afin de sécuriser ce parcours utilisé par les collégiens, des bornes béton fabriquées par nos services, plus solides, ont été réalisées et installées.



Agenda travaux...

Le saviez-vous ?

Suite à un rapport de la Chambre Régionale des Comptes, la Communauté Urbaine d'Arras a engagé les démarches nécessaires au transfert de l'ensemble de la compétence voirie vers la structure intercommunale (seuls certains axes étaient de compétence communautaire à ce jour). A compter du 1er janvier 2017, sous réserve de l'approbation de l'ensemble des conseils municipaux, les futurs travaux de voirie et de trottoirs seront donc réalisés par l'instance communautaire, en collaboration avec les communes concernées.

> **Réfection d'enrobés** des rues Montesquieu, Roberval et Paul Bourget : les travaux sont prévus 2^{ème} quinzaine d'août avec enrobés les 23 et 24 août 2016.

> **Aménagement de la piste cyclable avenue St Exupéry** vers la voie verte (traversée de la voie ferrée) : les travaux sont prévus au cours du 1^{er} semestre 2017.



Le vandalisme est un délit qui consiste à détruire, dégrader, détériorer volontairement le bien d'autrui, pour son seul plaisir ou dans un but de nuisance.

Ces actes sont punissables devant les juridictions pénales et civiles. En tout état de cause, la collectivité demandera la réparation de son préjudice devant les juridictions dès lors que les auteurs auront été identifiés.



Depuis son rachat par la commune de Dainville, la ferme Saint Jean est ouverte au public pour des activités diverses ou tout simplement pour la promenade. Le club d'histoire locale s'est penché sur l'histoire de ce lieu qui fait maintenant partie du patrimoine dainvillois...

En 1838, la parcelle 367 de 4h 80a 80ca où sera construite la ferme Saint Jean appartient à la famille Debeugny D'hagerue d'Arras. Les autres parcelles appartiennent à différents propriétaires dont certains sont dainvillois : Guislain Etienne Mustin (361), Jean Baptiste Ossart (362), Pierre François Joseph Blin (364), Charles François Vahé (365), Mme Bétrémieux.

En 1884, la famille Thilloy d'Arras devient propriétaire de la parcelle 367. Revendue en 1879, elle est divisée entre Louis Ossart, cultivateur à Dainville pour 36a 30ca et Alphonse de Lehelle d'Affroux, notaire à Arras pour 4h 44a 50ca.

Alphonse de Lehelle d'Affroux y fit construire, en 1882, une maison d'habitation en pierre blanche, tout en longueur et sans étage ainsi que des bâtiments d'exploitation qui formeront une cour carrée à l'arrière.

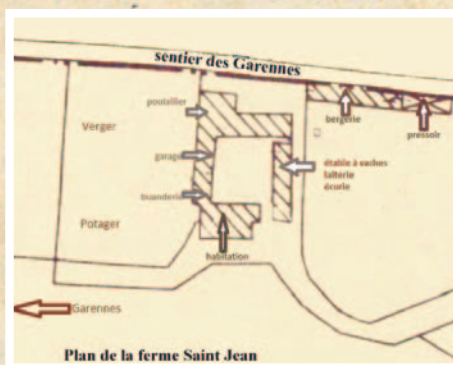
A sa mort en 1888, Xavier Rohart négociant d'Arras racheta la ferme et les terres et les fit exploiter par Nicolas Dervillers et sa famille qui habiteront la maison. C'est probablement à cette époque que la partie sud ouest de la propriété fut boisée

Organisation des bâtiments de la ferme >

Les Fourcy rajoutent une pièce carrée sur la façade sud du corps de la ferme . L'habitation vers 1935. (Photo de Mme Brasme-Fourcy fille de Maurice Fourcy)



Le cadastre de 1838 nous apprend qu'à cette époque, cette terre située entre Wagonlieu et la route de Warlus, lieu-dit le « Champ Saint Jean », est constituée d'un ensemble de parcelles à usage agricole numérotées de 360 à 370.



Pendant la guerre, de 1914 à 1918, cette propriété acquiert une importance imprévue. Elle sert d'abord simplement de lieu de cantonnement comme toutes les autres maisons de Dainville. Mais rapidement l'armée française utilise les espaces boisés et les vergers de la propriété pour y cacher chevaux, matériel, cantonnements sous tente. Les anglais, à partir de mars 1916, y mettront en batterie plusieurs pièces d'artillerie lourde, et construiront même, en prévision de l'offensive de 1917, deux épis ferroviaires, dérivés de la ligne Arras-Saint-Pol pour l'artillerie lourde à longue portée sur rail.

En 1918, y fonctionnera aussi une ambulance de campagne, ce qui conduira à aménager à la corne sud-ouest du bois un cimetière militaire.

En 1921, les Rohart vendent la ferme à la famille Caudron-Ségard, cultivateurs de Neuville Saint Vaast, qui la revend en 1928 à Maurice Fourcy, fils d'un industriel de Corbehem. Celui-ci exploitera lui-même la ferme avec l'aide d'Alphonse Delarche, ouvrier agricole, employé par les propriétaires successifs.



Pendant la seconde guerre mondiale, la propriété est de nouveau occupée par l'armée : d'abord par l'armée britannique, de l'automne 1939 à mai 1940, puis, après l'invasion allemande, par des officiers de la Wehrmacht.

Marie-Thérèse Brasme-Fourcy, fille de Maurice Fourcy se rappelle l'odeur de cigarette anglaise qui flottait dans l'air quand des soldats anglais campaient dans la ferme ; elle se souvient aussi d'un officier allemand qui jouait du piano dans la maison.



Après la guerre, l'architecte arrageois Oscar Pollet transforma complètement la façade sud pour lui donner l'apparence que nous connaissons aujourd'hui.

La ferme Saint Jean resta une exploitation agricole jusqu'en 2003, occupée successivement par les familles Copin-Demazure de 1954 à 1956, Ducatel-Lemette de 1956 à 1971 et enfin par M. et Mme Gieza qui abandonnèrent l'élevage et se spécialisèrent dans le négoce de légumes pour réaliser mécaniquement des tresses d'ail et d'échalotes, un atelier d'emballage de pois secs. Il fit construire des bâtiments supplémentaires

à gauche de la maison. Il se livrait également au négoce de champignons. Son entreprise a compté jusqu'à 50 employés.

Par ailleurs, par passion, il élevait aussi des animaux : des daims, des paons, des faisans et des sangliers qu'on pouvait apercevoir par la grille. Il arriva que les animaux fassent des découvertes : un sanglier grattant la terre en sortit une

grenade anglaise, un cheval qui pâturait librement sur la propriété vit le sol se dérober sous lui : il venait de remettre à jour l'entrée d'anciennes carrières sous la maison juste au pied de la terrasse ; les pompiers durent intervenir pour sortir l'animal de ce mauvais pas. Une autre entrée des carrières se situait sous l'entrée de l'écurie au niveau du puits.

En 2014, à la demande du club d'histoire locale, des membres de l'association GEVNF (Groupe d'Etude des Villages Souterrains du Nord de la France), ont exploré à partir du puits les salles, situées à 13 mètres de profondeur, confirmant une occupation anglaise, vraisemblablement en 1917. Descendus plus bas dans le puits, une salle jusque-là inconnue y a été découverte à 26 mètres de profondeur. Non aménagée, elle est encombrée de vestiges : essentiellement des bidons d'essence typiques de l'armée anglaise.



En 2003, M. Gieza prend sa retraite et met la ferme en vente, la commune de Dainville en fait alors l'acquisition pour mettre ce lieu champêtre à la disposition de la population.

Depuis, la ferme Saint Jean est le siège de diverses associations dainvilloises : les Numismates, les Maquettistes, Esquisse, l'Association Nature-Verger-Apiculture. Cette dernière, en collaboration avec le syndicat Apicole et la commune participe à la formation d'apiculteurs et à l'éveil des scolaires grâce au rucher école.

Sous la direction du conservatoire de Villeneuve d'Ascq, elle assure l'entretien du verger planté de variétés anciennes de pommiers, poiriers et pruniers, organise des stages d'information sur la taille des arbres fruitiers et veille aux soins des animaux de la ferme du parc animalier créé par la commune. Les hangars de la ferme servent à stocker du matériel communal.

Dans le parc, des jeux pour les enfants complètent ces équipements et font de la ferme Saint Jean un lieu privilégié voué à la conservation de la biodiversité où il fait bon se promener et découvrir la nature à tout âge.



La ferme Saint Jean
est ouverte au public :

> du lundi au vendredi
de 9h à 17h

> le samedi et le dimanche
de 9h à 18h30

Les chiffres clés de la commune

COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Le dossier présenté repose sur les comptes administratifs des années 2011 à 2015. Les données sont réelles, c'est-à-dire qu'elles s'appuient sur des exercices budgétaires réalisés, clos et attestés par le comptable public.

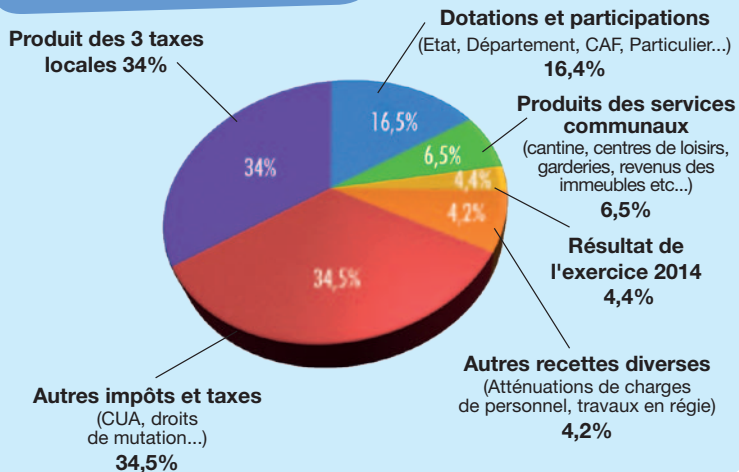
La baisse des recettes de fonctionnement (dotations versées aux communes essentiellement) s'accroît

Les recettes de fonctionnement

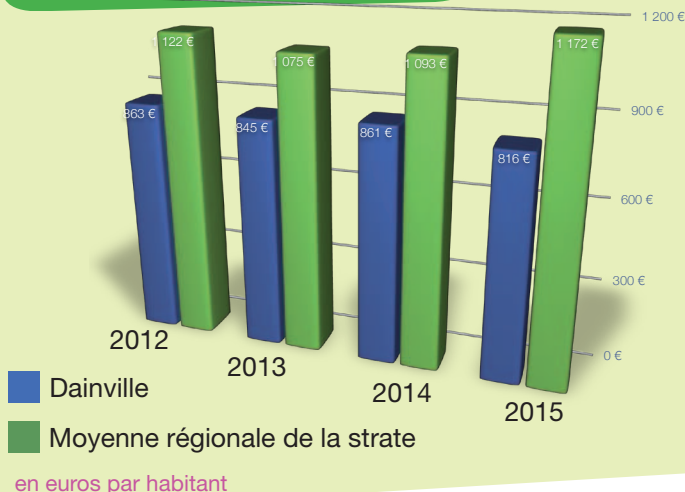
en euros par habitant

Recettes de fonctionnement TOTAL GENERAL :

Produit des 3 taxes locales 34%



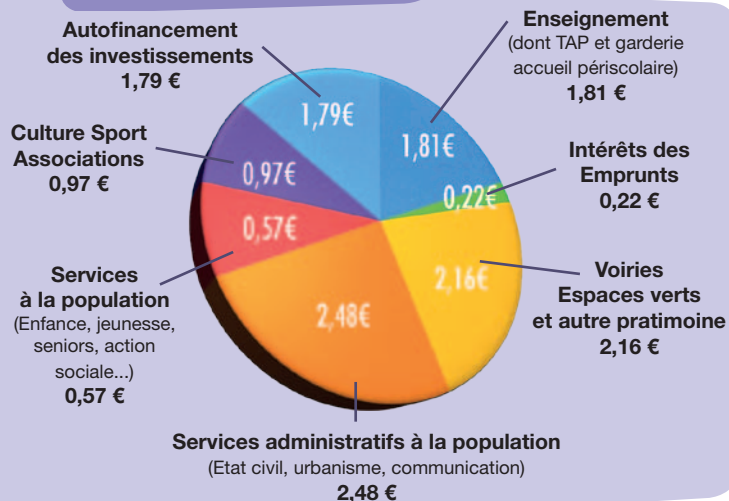
Les recettes réelles de fonctionnement



Les dépenses de fonctionnement

en euros par habitant

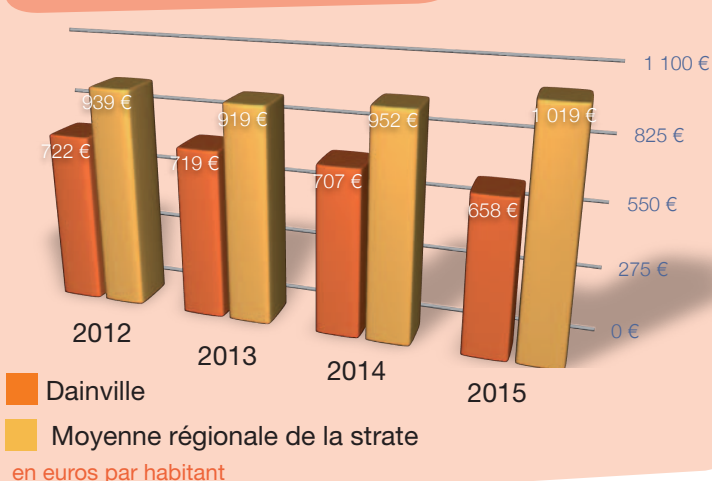
Quand vous payez 10 € d'impôts



Une gestion rigoureuse

Malgré l'augmentation subie des charges, une baisse des dépenses de fonctionnement est de nouveau constatée entre 2014 et 2015.

Les dépenses réelles de fonctionnement



Les taux applicables en 2016 s'établissent à :

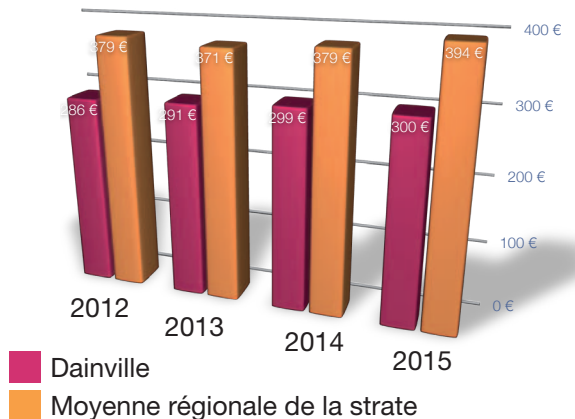
- Taxe d'habitation : 12,33 %
- Taxe foncière sur le foncier bâti : 19,84 %
- Taxe foncière sur le foncier non bâti : 59,58 %

Les impôts

en euros par habitant

Fiscalité
Une augmentation des taux limitée à 0,5%

Les taux votés à Dainville resteront cette année encore, parmi les plus bas des taux votés dans les communes de strate comparable.



LE BUDGET Primitif 2016 EN CHIFFRES

Voté le 28 mars dernier par le Conseil Municipal, le budget primitif a fixé les dépenses de la collectivité, tant en fonctionnement qu'en investissement. Il s'agit de prévisions qui pourront être ajustées ou complétées en cours d'année lors du vote de décisions budgétaires modificatives.

LES INVESTISSEMENTS (total de 1 911 115 euros)

Ecole, sécurité, cadre de vie, économie d'énergie : au cœur des projets d'investissement.

Les principales opérations...



Bâtiments scolaires

> Le démarrage des travaux de construction d'un nouveau restaurant scolaire et de salles d'activités est prévu en 2016 au sein du groupe scolaire Brisse-Montesquieu.



Voiries

- > Enfouissement de réseaux et éclairage public rue d'En Bas-Tranche 2
- > Travaux d'enrobés et de trottoirs



Economie d'énergie

> Programme de remplacement de lanternes dans diverses rues notamment Descartes, Moulin Jérôme et Place de Gaulle.

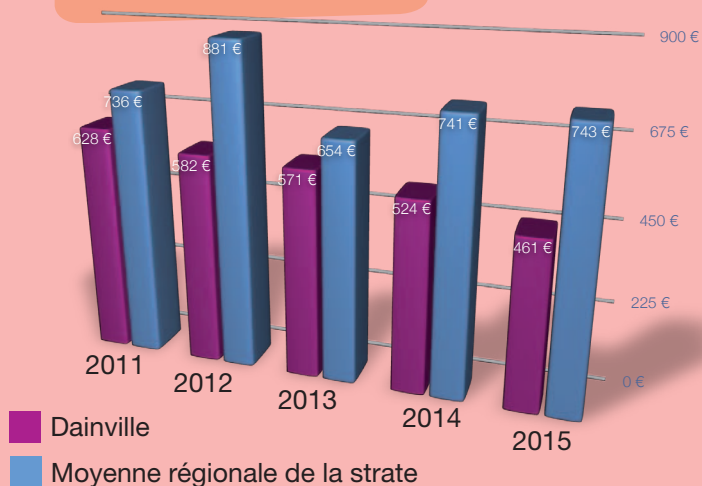
Cadre de vie et sécurité

> Réfection de bornes d'éclairage public de chemins piétonniers

Ratios Dette

Encours total de la dette au 31/12/2015

en euros par habitant



A Dainville, la baisse de l'endettement est continue depuis 2011.

La musique à Dainville...

L'école de musique est un lieu d'échanges culturels qui se fixe comme objectif d'offrir à un large public une formation musicale et vocale de qualité alliant rigueur et plaisir. La musique est une discipline artistique qui éveille les sens. Elle apporte une méthodologie de travail,

le plaisir de jouer seul et en groupe et développe la créativité. C'est un facteur d'épanouissement culturel et personnel. L'apprentissage de la musique ne se limite pas seulement à la technique d'un instrument. Il passe aussi par la formation d'une oreille, par une compréhension du

fonctionnement de la musique, par une envie de culture musicale. Ainsi la mission pédagogique de l'école est de donner aux élèves une formation diverse et complète. Elle contribue également à former des musiciens pour renforcer l'harmonie locale.

Une école municipale à votre écoute, un outil performant à la hauteur de vos exigences

Quel que soit son âge, chaque dainvillois peut s'initier à la musique au sein de l'école municipale. L'équipe pédagogique est composée de professeurs expérimentés qui dispensent des cours après les heures scolaires, le mercredi et le samedi.

De l'éveil musical dès 4 ans...

Jeux musicaux par un professeur spécialiste



Dès 6 ans...

Une approche ludique de la formation musicale...

Stéphanie, spécialisée dans l'approche de la musique pour la petite enfance, accueille votre enfant chaque mercredi après-midi.

Votre enfant a entre 7 et 11 ans...

Il aime chanter, le chœur d'enfants lui apportera l'épanouissement qu'il recherche par une pratique vocale de qualité sur un répertoire et des mises en scènes actuelles et adaptées.

Votre enfant ou vous-même souhaitez apprendre à jouer d'un instrument

Des classes instrumentales animées par une équipe de professeurs spécialisés et diplômés sont à votre disposition. Afin de faciliter leur apprentissage et de valider leur choix, un instrument est mis à la disposition des enfants la première année.

Les instruments enseignés dans notre école

La flûte traversière, le haut bois, la clarinette, le saxophone, le cornet, la trompette, le cor d'harmonie, le trombone, le tuba et les percussions.





Une classe d'orchestre pour le plaisir de jouer ensemble

Votre enfant pourra jouer au sein de la classe orchestre où se tisse le plaisir d'exercer sa passion dans un esprit de camaraderie à travers un répertoire varié, adapté au niveau des élèves.



Le saviez-vous ?

**Votre enfant hésite ?
Une première sensibilisation lors des « TAP »**

Dès le CP/CE1, dans le cadre du parcours « arts et culture », votre enfant sera sensibilisé à la musique lors des activités périscolaires : découvrir le langage musical, les signes musicaux, la clé de sol, chanter, approcher le rythme, se familiariser avec les instruments, les manipuler... Et pourquoi dès lors ne pas embrayer sur l'école municipale ?

**En prolongement...
Une harmonie bien dynamique**

C'est en juillet 1924 que fut fondée à Dainville une nouvelle société de musique. Cette fanfare, composée exclusivement de cuivres, tambours et clairons, fut déclarée en préfecture le 3 février 1925 et prit le nom de Lyre Dainvilloise.

Aujourd'hui, l'harmonie est un groupe convivial d'une quarantaine de musiciens dont la moyenne d'âge est de 23 ans. Elle contribue à l'image de la commune et participe, sous la baguette de son chef Maxime et de sa jeune présidente Nathalie, aux grands rendez-vous municipaux (défilés patriotiques, différents concerts et autres manifestations en tout genre).

Plus d'informations
www.lalyredainvilloise.fr



A noter

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2016-2017 se dérouleront à l'ancienne école Paul Fort les lundi 5 septembre 2016 et mercredi 7 septembre 2016 de 17H00 à 19H00

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter au 07 81 39 24 27

Les TAP s'exportent en République Tchèque

Dans le cadre des activités proposées lors des TAP, les enfants des écoles Daudet et Montesquieu ont réalisé au second trimestre un dessin pour répondre à un concours organisé par la ville de Ricany, située en République Tchèque.

Mais pourquoi Ricany ?

La commune de Dainville est jumelée avec Whitstable, petite ville d'Angleterre, elle-même jumelée avec plusieurs villes d'Europe dont Ricany. Le concours «Art project» avait pour objectif la réalisation de dessins autour du thème «Présentons notre région».

Trois dessins ont été retenus pour être admirés en République Tchèque en Novembre prochain. Un choix bien difficile...

Les dessins ont été exposés en Médiathèque.



Autour des écoles

Une année s'achève... une autre se prépare...

Fin mai, le comité de pilotage et de suivi des temps d'activités périscolaires (représentants des parents d'élèves, enseignants, représentants de la direction de la cohésion sociale et de la Caisse d'Allocations Familiales...) a procédé à un bilan annuel du dispositif.

Globalement bien perçu par les enfants et leur famille, il sera reconduit lors de la prochaine rentrée scolaire. De nouvelles activités axées sur la santé ou l'archéologie pourraient apparaître...

Rendez-vous en septembre !



Rappel

Temps d'Activités Périscolaires

Dainvillois, au trimestre	
1 TAP / semaine	6 €
2 TAP / semaine.....	12 €
(Soit 50 cts l'heure)	
3 TAP /semaine.....	18 €



Pour les familles de 3 enfants et plus, scolarisés dans les écoles maternelles et primaires de la commune, la gratuité est accordée à partir du troisième enfant.



Ce sont 62 enfants de CM2 qui se sont rendus cette année encore à Valmeinier pour un séjour en classe de neige courant janvier. Moment fort et riche en expériences en tout genre. Nos jeunes skieurs étaient entourés de leurs professeurs respectifs, de 6 élèves enseignants, d'un élève infirmier, d'une infirmière retraitée bénévole et d'une animatrice sportive municipale.

Dainville et Isidore font leur cinéma

Les Portefaix : retour en images...



Le Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s (RAM) s'installe à Dainville

Les relais d'assistant(e)s maternel(le)s (RAM) sont des lieux d'information, de rencontre et d'échange au service des parents et des assistant(e)s maternel(le)s.

Le service proposé par le RAM DAM, géré par la commune d'Acq depuis sa création, est apprécié des usagers.

Depuis 2008 et jusqu'au 31 décembre 2015, la commune de Dainville faisait partie de l'entente intercommunale du relais RAM DAM regroupant 10 communes.

Au 1^{er} janvier 2016, une nouvelle entente, dont le siège est situé en mairie de DAINVILLE, a été créée avec les communes de Acq, Anzin-Saint-Aubin, Beaumetz-les-Loges, Dainville, Ecurie, Maroeuil, Neuville-Saint-Vaast, Roclincourt et Sainte-Catherine.

Les locaux du RAM ont déménagé de la commune d'Acq pour s'installer à la Mairie et notre commune a pris aussi en charge la gestion administrative de l'entente.

Un bel exemple de mutualisation des moyens, entre communes, au bénéfice des usagers !

Les portes ouvertes du RAM



Parents accompagnés des bambins ont pu découvrir les activités de leurs enfants réalisées au cours de l'année. Pendant que les enfants se retrouvaient autour des coloriages, les parents ont pu profiter pour échanger avec les animatrices et les nounous.



Le saviez-vous ?

Les objectifs du RAM sont :

- ❖ d'animer un lieu où professionnels de l'accueil à domicile, enfants et parents, se rencontrent, s'expriment et tissent des liens,
- ❖ de faire partager aux enfants des activités d'éveil qui les aideront à bien grandir. Les lundis et mardis matin, au Mille Club, Annabelle accueille enfant, nounous, parents, employeurs d'assistant(e)s maternel(le)s pour des activités d'éveil variées. De jolies histoires en compagnie de « Mr Pouce », des chansons, de la lecture, de la psychomotricité, des activités manuelles,
- ❖ d'organiser un lieu d'informations, d'orientations et d'accès aux droits pour les parents, les professionnels et les candidats à l'agrément,
- ❖ de professionnaliser l'accueil individuel, de favoriser les échanges, sensibiliser aux besoins de formation, participer à la construction d'une identité professionnelle,
- ❖ de participer à une fonction d'observation des besoins d'accueil des jeunes enfants.

ADOS, lisez ces quelques lignes !

Ces dispositifs qui sont faits pour vous...



Retrouvez-vous le 30 août 2016

Destination :
l'Aqualud du Touquet

Formation BAFA

Rappel



Cette année encore plus d'une dizaine de jeunes dainvillois se sont inscrits dans la démarche proposée par la Municipalité. Ils intègrent ainsi le dispositif de formation au BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateurs) en internat.

Rappelons que cumulée avec une nouvelle aide financière proposée par le Conseil Départemental du Pas-

de-Calais, l'appui de la commune de Dainville permet désormais d'absorber la quasi-totalité des coûts de la formation.

Seul engagement :
le jeune s'engage à travailler 2 années dans les centres de loisirs dainvillois.
Une belle démarche partenariale !



Aux côtés du Département du Pas-de-Calais

**L'opération "Sac Ados"
c'est reparti !**

Un coup de pouce pour les vacances dès 16-25 ans - Initiée par le Conseil Départemental du Pas-de-Calais, relayée localement par la commune de Dainville, elle permet d'accompagner tout groupe de 2 à 6 jeunes désirant mettre en place un voyage découverte de 4 nuits au minimum à travers la France ou en Europe.

Le dispositif prévoit un accompagnement au montage du projet par des professionnels, une assurance spécifique et une aide financière de 150 € par participant (ou 200 € pour des séjours thématiques avec une plus-value culturelle, sportive, solidaire, etc...).

Contact

Isabelle Piédoux : 03 21 21 30 00

La Médiathèque, un troisième lieu ?

Si hier, l'activité principale d'une médiathèque était centrée autour des collections, aujourd'hui, il s'agit aussi de faire de cet endroit un véritable lieu de vie... On y vient pour se retrouver, s'y poser, échanger avec d'autres personnes ou tout simplement parce que le lieu plaît.

Dans cette optique, au-delà du prêt de livres, revues, DVD, CD, votre médiathèque vous a récemment proposé des rendez-vous d'une autre nature et s'est même transformée en piste de danse !



^ Quelques pas au rythme des salsas.



^ Echange autour de ses lectures ou des nouveautés musicales

< Des expériences originales ont également été proposées comme participer à un atelier de création de photos sonores.

Elle se fait remarquer



Vous avez pu également apprécier une magnifique expo en extérieur des photos aériennes de Philippe Frutier, dans le cadre d'un beau projet de coopération intercommunale (Anzin, Saint Laurent, Feuchy, Dainville et le Département), pour notre plus grand plaisir visuel.

Un salon du polar qui fait du bruit et qui fourmille...

Et pour en rendre compte, il suffit de puiser dans le livre d'or de la manifestation. Extraits...

« Des stars: Bernard Werber, Franck Thilliez, Stéphane Bourgoïn, 40 auteurs de toute la région, la Médiathèque, le collège Diderot, et des lecteurs passionnés. En dépit du temps, quelle belle journée !. »

« Il y a de l'exceptionnel dans ce salon de Dainville : la qualité des exposants (certains sont des stars!) la quantité et la gentillesse des visiteurs, et l'accueil chaleureux. Un samedi magnifique! »

« Super salon à Dainville. Le Canard policier est réellement devenu un incontournable, vivant, intense »

« Une organisation au top, des bénévoles présents et chaleureux, et du public motivé. Ça donne envie de revenir. »



Le résultat d'une belle coopération associative et municipale. On en redemande !

Des musiques originales lors du concert de printemps



Pour cette édition 2016 du Concert de printemps, aux côtés de la Lyre, ce sont les orchestres d'harmonie de Bucquoy et Maroeuil qui furent les invités d'honneur.

Hommages notamment à James Horner (grand compositeur de musiques de film) et André Waignein (compositeur de musiques originales pour orchestre d'harmonie) disparus en 2015.

De quoi ouvrir chaleureusement la nouvelle saison estivale, en musique, dans le plaisir, la bonne humeur et l'exigence musicale des amateurs bénévoles passionnés.

Concert de l'Orchestre National de Lille

Agenda



Les grands classiques russes vous donnent rendez-vous
Samedi 10 décembre 2016 - Salle polyvalente



28^{ème} édition des foulées dainvilloises

Dimanche 27 mars s'est déroulée la grande fête de la course à pied. Au programme 4 courses compétitives, 3 courses non compétitives pour les plus jeunes et une marche avec ou sans bâtons pour tous. Au total plus de 1000 participants.



Du monde, mais aussi des performances.

Le 10 km, labellisé «Régional» qui attire des athlètes renommés, a été remporté par un des membres de l'équipe de France d'athlétisme le dainvillois Grégory Beugnet. Chez les féminines, Julie Sylvain du Touquet AC a renouvelé sa victoire de l'an dernier. Sur le 22 km, le normand Jérémy Sénéchal a fait cavalier seul et la dainvilloise Karine Ogez a confirmé sa victoire de l'année dernière.

Pour le bonheur des parents, des grands-parents et de nombreux supporters, 170 enfants se sont élancés sur les courses de jeunes et ont fait le spectacle.

**Prochain rendez-vous
pour les foulées le 2 avril 2017**

Les rendez-vous traditionnels

L'accueil des nouveaux dainvillois



25 nouvelles familles ont rejoint les rangs dainvillois lors de la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants. Au-delà du traditionnel mot de «Bienvenue», ce fut l'occasion de présenter les différents services et activités sur la commune. Nous leur souhaitons une bonne intégration dans la vie communale.

Nouveaux nés



Les 28 petits dainvillois nés en 2015, étaient accueillis à la médiathèque, accompagnés de leurs parents, pour une cérémonie de «Bienvenue».

16 garçons et 12 filles sont venus égayer les foyers dainvillois.

On voyage du côté des seniors



Une ambiance festive, une convivialité reconnue : les ingrédients pour un repas réussi !

Le dimanche 3 avril, la municipalité accueillait, à la Salle Montesquieu, près de 250 aînés pour le repas communal annuel au cours duquel ont été honorés nos deux doyens de l'assemblée : Simone Mustin et Salvadore Lesage.

Plein les yeux

Nos intrépides voyageurs locaux ont profité pendant une semaine du ciel bleu, du soleil et des paysages remarquables et des spécialités culinaires de la Grèce. Des plages à perte de vue, un hébergement 4 étoiles, une animation permanente et de qualité : bref, une semaine de rêve qui a permis de créer des liens et d'engranger des quantités de souvenirs.

6 autobus, 330 participants, une superbe salle de spectacle, des assiettes bien garnies, des chanteurs, des danseuses ... Tout était parfait pour la traditionnelle sortie estivale offerte aux retraités de la commune. Après une visite de la ville de Cambrai et de ses monuments, l'accueil a été réalisé au «Père Mathieu» célèbre restaurant spectacle de Landrecies.



NOCES D'OR

Monsieur et Madame LION
Serge et Françoise



MEDAILLE DE LA FAMILLE

Madame OTURBON Monique



Défilé, diplômes et médailles pour la fête du travail



Médaille d'honneur Agricole

Vermeil

KINDT JEAN-LUC

Médaille d'honneur Communale

Argent

LANCELOT JAMILA
LECLERCQ SEVERINE

Vermeil

MUSTIN PASCALE

Médaille d'honneur du travail

Argent

BUSSY Corinne
DEBUISSON Sabine
DELPORTE Eric
DUQUESNE Nathalie
LE TOIT Florence
MAILLOUX Richard
MBEMBA Thomas
ROBILLARD Xavier

Vermeil

ARBINET Denis
CLEMENT Brigitte
DUFRETEL Florence
GORREX Dominique
PONTHIEU Pascal
POTIER Eric
ROUSSEL Guy
SAGNIEZ Didier

Or

BELACEL Dominique
BLONDEL Fernand
DAMBRINE Hervé
MAGNIER Françoise
SAINT LEGER Carole
VASSEUR Jean-Claude

Grand Or

DELBROUQUE Joan
DERIEMONT Patrice
LESTIENNE François
PETITHOMME Marie-Christine
SIMON Patrick



Nouveaux Tarifs

à compter du 1^{er} juillet 2016

Cantine

- Tarif 1 (1 ou 2 enfants) **4,10 €**
- Tarif 2 (3 enfants et plus) **3,90 €**
- Tarif 3 'extérieurs' **5,75 €**

Accueils de loisirs

Périscolaires (lundi, mardi, mercredi matin, jeudi et vendredi)

> Dainvillois

- Accueil matin court (après 8h15) **0,55 €**
- Accueil matin long (avant 8h15) **1,10 €**
- Accueil midi hors mercredi (de 13h15 à 13h50) **0,55 €**
- Accueil midi du mercredi (de 12h à 12h45) **0,55 €**
- Accueil soir court **0,55 €**
(avant 17h45 en semaine et avant 17h15 le vendredi)
- Accueil soir long **1,10 €**
(après 17h45 en semaine et après 17h15 le vendredi)
- Pénalité de retard (tout départ après 18h30) **3,00 €**

Extérieurs : les tarifs ci-dessus sont multipliés par 2

Mercredi après-midi

> **Dainvillois** (y compris Dainvillois non scolarisés sur Dainville)

- Accueil après midi **2,75 €**
(pointage horaire entre 14h00 et 16h30)
- Accueil soir court **0,55 €**
(pointage horaire entre 16h30 et 17h15)
- Accueil soir long (pointage horaire après 17h15) **1,10 €**
- * Pénalité de retard (tout départ après 18h00) **3,00 €**

Extérieurs : les tarifs ci-dessus sont multipliés par 2

Temps d'activités périscolaires

(au trimestre)

> Dainvillois

- 1 TAP par semaine : **6 €**
- 2 TAP par semaine : **12 €**
- 3 TAP par semaine : **18 €**

> Extérieurs

- 1 TAP par semaine : **18 €**
- 2 TAP par semaine : **36 €**
- 3 TAP par semaine : **54 €**

Gratuité accordée pour le 3^{ème} enfant, aux familles de plus de 3 enfants scolarisés dans l'une des écoles maternelles ou élémentaires de Dainville.

Tarifs Médiathèque

• Emprunt de documents imprimés (livres, revues,...)

> **Dainvillois** **3,50 €**

(pour tous les nouveaux adhérents / gratuité pour les - 18ans / durée illimitée)

> **Extérieurs / an :** **11,00 €**

• Packs multimédias

(2 DVD, 2 CD en simultané, accès aux ressources numériques)

> **Dainvillois / an** **13 €**

> **Extérieurs / an** **26 €**

COURS : Anglais / Espagnol / Dessin (pour adultes)

- Dainvillois au trimestre **34 €**
- Dainvillois à l'année **72 €**
- Extérieurs au trimestre **68 €**
- Extérieurs à l'année **145 €**

Ecole de dessin pour enfants

- Dainvillois à l'année **34,75 €**
- Extérieurs scolarisés à Dainville (à l'année) **56,15 €**
- Extérieurs non scolarisés à Dainville (à l'année) **75,50 €**

Droit de place

- par m² et par jour **2,80 €**

Tennis 1h et par court

- Adulte (au moins 1 adulte joueur sur le terrain) **4,50 €**
- Enfants de - 18 ans (étudiants, demandeur d'emploi) **4,60 €**
- Abonnement annuel Adulte **47 €**
- Abonnement annuel - 18 ans et étudiant **24 €**

(Dans ce cas, seuls 2 enfants de - 18 ans ou 2 étudiants devront se trouver sur le court)

Concession au cimetière

- Vacations (forfait) **20 €**
- Inhumation (forfait) **23,50 €**
- Exhumation (forfait) **23,50 €**
- Pleine terre (15 ans) **50 €**
- Trentenaire **125 €**
- Cinquantenaire **255 €**

Location Columbarium

- Base frontale 30 ans **730 €**
> Renouvellement : 50 % du tarif
- Case octogonale 30 ans **1 080 €**
> Renouvellement : 50 % du tarif
- Mini caveau **885 €**
> Renouvellement : 50 % du tarif
- Taxe d'ouverture, d'inhumation ou dépôt d'urne **47 €**
- Dispersion des cendres **47 €**

À compter du 1^{er} octobre 2016

Repas collectifs aînés **6,10 €**

Location de salles

- Salle des Fêtes **460 €**
> Sans cuisine (la journée hors week-end) **215 €**
- Foyer des aînés **340 €**
> Sans cuisine (la journée hors week-end) **170 €**
- Salle Daudet **410 €**
- Salle Montesquieu (pour un lunch) **455 €**

COURSES & RANDONNÉES

LA DAINVILLOISE

LA COURSE DES DAMES



DAINVILLE / FERME SAINT-JEAN / RUE CALMETTE

DIM. 4
SEPTEMBRE

8^H INSCRIPTIONS

9^H DÉPART RANDONNÉES
(OUVERTES À TOUS)

10^H₃₀ DÉPART DES COURSES FÉMININES
APRÈS ÉCHAUFFEMENT ZUMBA

Fête Nationale

dès 18h30 / Guinguette restauration / Lyre Dainvilloise / Animations
vers 22h45 **FEU D'ARTIFICE**

dès 10h30 / Jeux traditionnels / Lâcher de Pigeons
Manœuvre des Sapeurs Pompiers

MER 13
JUILLET

JEU 14
JUILLET